

Évaluer, Différencier, Ce que disent les programmes...

Évaluer et Différencier sont deux actions prises en compte par le professeur lors de la construction des apprentissages. Évaluer sous-entend que le professeur cherche à comprendre les difficultés rencontrées par l'apprenant et apporte des réponses pédagogiques ajustées et adaptées. Différencier la pratique pédagogique incite le professeur à reconsidérer les élèves présentant des fragilités et également les élèves plus habiles au rythme de travail plus rapide.

Pour construire les apprentissages, le professeur met en résonance les compétences transversales s'exprimant à travers nos champs disciplinaires. Ces compétences constituent un levier pour le développement des compétences disciplinaires en rendant visible les ressemblances qu'elles ont entre-elles.

Pour l'enseignant, ces compétences constituent un savoir-faire permettant de mobiliser efficacement un ensemble des ressources et traverser ainsi les frontières disciplinaires pour créer un rayonnement d'action plus étendu et développer ainsi chez l'élève les attendus institutionnels : les compétences, les connaissances, les capacités et les attitudes.

Les textes officiels, les réflexions didactiques et pédagogiques ont permis de proposer au professeur une panoplie de méthodes pédagogiques pour développer les compétences de la *Lecture* et de l'*Écriture*. Quant à l'*Oral*, même s'il est au cœur des préoccupations institutionnelles, il n'existe pas vraiment de cadre pour son enseignement.

Il n'en demeure pas moins que les programmes (et le principe de liberté pédagogique) sont la seule référence réglementaire adressée au professeur pour penser l'évaluation et la différenciation pédagogique.

| Contexte | Objectifs |
|---|---|
| Cadre d'Ateliers de Réflexion et d'Étude pour Diffusion (AREDD) en Lettres-Histoire : réflexion autour des notions d'évaluer et de différencier en classe | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Clarifier la place de l'évaluation et de la différenciation dans les programmes, et plus spécifiquement dans ceux de Lettres-Histoire en lycée professionnels |

Déroulement

| Plan de la réflexion |
|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Les compétences transversales 2. L'oral de plus en plus au cœur des apprentissages 3. Différencier, évaluer |

1. Les compétences transversales

Les savoirs, les capacités les attitudes mettent en évidence la singularité de chaque discipline. Toutefois nos disciplines ont en commun des compétences transversales.

| Lire | Dire | Ecrire | Lexique |
|--|---|---|--|
| contextualiser/ situer le contexte repérer/ identifier comparer/confronter/ différencier mettre en relation des documents interpréter/décoder.... | raconter décrire/caractériser rendre-compte construire un raisonnement/ traduire une argumentation/ analyser organiser sa pensée/ hiérarchiser débattre interpréter/décoder expliquer | décrire rédiger raconter rendre-compte construire un raisonnement produire une argumentation analyser organiser ses pensées hiérarchiser expliquer interpréter/décoder comparer/confronter mettre en relation des documents.... | Utiliser le vocabulaire disciplinaire maîtrise de la langue |

2- L'oral de plus en plus au cœur des apprentissages

Aujourd'hui, ces trois compétences sont à importance égale et sont au cœur des apprentissages de la troisième préparatoire à l'enseignement professionnel. De plus chaque compétence fait écho à l'autre : l'élève peut raconter sa lecture à l'écrit ou encore lire à haute voix par exemple. Lire pour dire, dire pour écrire. Complémentaires, ces compétences sont convoquées à travers les disciplines et leurs apprentissages mais ne sont pas incompatibles avec l'appropriation des savoirs et des savoir-faire.

La compétence de l'écriture est décomposée en trois items :

- l'écriture de travail,
- les écritures explicatives et argumentatives,
- l'écriture créative relative aux lettres.

La compétence de lecture se subdivise en plusieurs items et en fonction des disciplines, le support documentaire étant de nature variée :

- la lecture privée,
- la lecture cursive en lettres,
- la lecture analytique,
- la lecture documentaire.

La compétence de l'oral est un objet paradoxal, en raison du contraste entre son importance, soulignée par les enseignants et l'institution, et des apports didactiques plutôt hésitant, ainsi qu'un faible investissement par les chercheurs. Si la maîtrise de l'écrit s'enseigne difficilement parce qu'elle excède les limites du cours de français, c'est encore plus vrai à l'oral.

Les années 70/80 découvrent l'importance de l'échec scolaire, les facteurs culturels et sociaux qui sous-tendent les inégalités. La question de la maîtrise du langage est posée de façon politique comme inséparable de la mission « démocratisante » de l'Ecole. Dans les années 2000, le retour au premier plan de l'oral correspond au discours sur la fracture sociale, l'éclatement de la culture commune. L'Ecole et la parole partagée ont pour mission de restaurer le partage des valeurs au-delà des clivages sociaux. Et cette période est marquée par la diffusion des travaux sur l'argumentation qui lui assignent le rôle de régulation sociale.

Aujourd'hui, la question de l'oral revient par le biais de la différenciation pédagogique et la nécessité de s'adapter à des publics de plus en plus hétérogènes. L'articulation de l'oral et de l'écrit est un point sur lequel il y a eu des avancées. Cette avancée des savoirs sur l'oral a permis d'ajuster les objectifs évaluatifs, de légitimer les conduites orales plus variées que le récit, l'écriture qui jusque-là était un mode de travail et d'évaluation privilégiés.

Rendre compte à l'oral ou à l'écrit, à titre individuel ou au nom d'un groupe, prendre des notes sur l'exposé du professeur ou d'autres élèves à partir d'une fiche-guide, favoriser l'échange entre pairs sont des exemples de capacités communes aux disciplines des lettres et de l'histoire et géographie et EMC et ces capacités permettent de restaurer la place de l'oral comme compétence à part entière, comme un objet d'enseignement.

Par ailleurs, les épreuves telles que l'histoire des arts à l'oral en classe de troisième professionnelle, le contrôle en cours de formation en histoire et géographie en classe de CAP, ou l'oral de rattrapage en lettres histoire et géographie incitent les enseignants à reconsidérer cette compétence. Par ailleurs, les programmes proposent de diversifier les tâches pour susciter l'intérêt et organiser les apprentissages

3- Evaluer, différencier

Dans les programmes, l'évaluation et la différenciation sont allusifs. Les programmes sont (en vertu du principe de liberté pédagogique), la seule référence réglementaire adressée aux professeurs. Les ressources et des documents appropriés garantissent ce principe, il revient à chaque enseignant de s'approprier les programmes dont il a la charge, d'organiser le travail de ses élèves et de choisir les méthodes qui lui semblent les plus adaptées en fonction des objectifs à atteindre.

En lettres ou en histoire Géographie, les programmes et documents appropriés proposent de montrer les compétences sous différentes formes. L'enseignant proposera des tâches en fonction des forces de chaque élève pour susciter son intérêt et le rendre acteur.

Par exemple, en français, la lecture peut se décliner en plusieurs modalités : la lecture individuelle, la lecture collective, la lecture à haute voix, la lecture silencieuse... L'élève peut recueillir les traces de sa réaction à la découverte d'un texte en choisissant des supports différents : le dictaphone, l'échange entre pairs ou l'écrit...

Le professeur, pour organiser l'hétérogénéité dans sa classe, peut donc différencier les supports,

varier les compétences mais aussi les modalités d'analyse en modifiant les formes de questionnement : questions fermées, ouvertes, d'approfondissement, à choix multiples, sèches ou encore interroger un document sans être guidé par des questions.

Aussi bien en français qu'en histoire et géographie, l'enseignant, conscient de sa liberté pédagogique, doit différencier les supports proposés à l'élève afin que ce dernier puisse adapter son approche du texte, de l'image, du graphique, de la carte, adapter son attitude au support utilisé et à la finalité de la lecture et de l'analyse. La mise en place de la différenciation pédagogique permet de mettre en œuvre des capacités et des attitudes tout au long du cycle.

Les programmes évoquent l'évaluation formative, certificatives ou sommatives mais ils ne répondent pas aux questions que se pose l'enseignant : *Faut-il noter ? Qu'évalue-t-on ? Quand évalue-t-on ?* Ils ne nous invitent pas explicitement à associer production et notation. Il faut lire les documents appropriés pour comprendre que production et notation ne vont pas de pair comme le souligne l'IGEN de Lettres Olivier Barbarant lors du colloque qui s'est tenu les 5 et 6 février 2018 et intitulé : « Evaluer et enseigner ».

Par exemple, dans l'écriture créative, l'évaluation par une note n'est pas une nécessité. Il est possible de valoriser l'écriture créative et le travail fourni par une note, lorsque celui-ci est bien réalisé. Les critères de réussites doivent être élaborés en amont et plus particulièrement avec des élèves de façon à ce que ceux-ci s'engagent dans l'auto évaluation et l'évaluation.

Pour lutter contre « la constante macabre » (André Antibii) et redonner confiance à l'élève en le rendant acteur, l'évaluateur doit valoriser les progrès, encourager les initiatives, valoriser les exercices et le travail personnel, indiquer à l'élève ce qui est attendu. Faire de l'évaluation et de l'auto évaluation une démarche pour progresser et donc pour atteindre cet objectif, il est nécessaire d'établir une « évaluation par contrat de confiance » (André Antibii).

Toutefois il est nécessaire de ne pas créer de confusion entre la phase d'apprentissage et la phase d'évaluation. Pendant la phase d'apprentissage, il est nécessaire de proposer à l'élève des activités variées, des supports différents même s'ils sont sources d'obstacles. Il est recommandé de varier les exercices en fonction du rythme d'apprentissage de l'élève, de ses forces, de ses difficultés lui redonnant ainsi la confiance et le goût à l'effort.

La lecture des textes théoriques ou de réflexion sur les pratiques pédagogiques concernant les actions d'évaluation et de différenciation peut donner du sens et de la cohérence aux dispositifs que le professeur imagine dans le cadre de la classe. C'est par l'enrichissement de la pratique, par la systématisation des dispositifs que l'on instaure un climat de confiance propice à l'apprentissage.

Repenser l'évaluation et la différenciation permet de poser des principes tels que :

- renouveler l'intérêt de l'élève pour les disciplines,
- être attentif aux difficultés des élèves,
- comprendre le processus d'apprentissage,
- valoriser les réussites en les repérant,

- se servir des erreurs pour comprendre et apprendre,
- associer l'élève à l'évaluation de ces compétences,
- ...

Et pour ce faire, le professeur dispose de plusieurs leviers pour différencier et évaluer :

- développer l'autonomie et se dégager du temps pour accompagner les élèves en difficultés,
- diversifier les situations d'apprentissages et les démarches pédagogiques,
- adapter les dispositifs, les supports, les outils, les démarches aux capacités des élèves,
- s'appuyer sur une évaluation des capacités des élèves afin de proposer des remédiations,
-

Pour aller plus loin

Nature des ressources

- *Comment différencier les apprentissages et articuler les aides ?* document de synthèse relatif à une formation de circonscription. Challans 2010, Thierry Bussy, Françoise Gosset, conseillers pédagogiques
http://www.acgrenoble.fr/ien.g2/IMG/pdf/Comment_diffrencier_les_apprentissages_et_articuler_les_aides.pdf
- Colloque Lettres histoire géographie-Emc ; *Evaluer et différencier* ; IGEN Lettres Olivier Barbarant, 5 et 6 février 2018.
<https://disciplines.ac-toulouse.fr/lettres-histoire-geographie/les-rencontres-lhg-2018-evaluer-et-enseigner-le-programme>
- Dossier de veille de l'Ifé n°117. Avril 2017, *je parle, tu dis, nous écoutons : apprendre avec l'oral*
<http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA-Veille/117-avril-2017.pdf>
- *Le système d'évaluation par contrat de confiance*, André Antibii
http://mclcm.free.fr/documents/060124_EPCC.pdf
- Les ressources pour la voie professionnelle sur le site Eduscol